



Chères Habitantes,
Chers Habitants,

En raison des fêtes de fin d'Année, nous vous informons :

Administration communale

Fermeture du vendredi 22 décembre au dimanche 7 janvier 2024

Contrôle de l'habitant

Fermeture du lundi 25 décembre au 04 janvier 2024

Déchèterie

**Ouverture le samedi 23, le mercredi 27, le mercredi 3 et le 6 janvier
aux horaires habituels**

!!! La déchèterie sera fermée le samedi 30 décembre 2023 !!!

***Attention, il y a un changement de date pour la distribution des
sapins. Elle aura lieu le 09 décembre à 09 h 00.***

Nous profitons de l'occasion pour vous adresser d'ores et déjà, nos
meilleurs vœux et de belles fêtes.

La Municipalité



Changement de date
Samedi 9 décembre 2023

de **9h00 à 11h30** dans la cour de la grande salle



l'Amicale des Pompiers de Burtigny

vous accueille avec café et croissants et vous propose



de venir chercher votre sapin de Noël provenant de nos forêts

contribution minimum de CHF 10.- par sapin en faveur de



(opération lancée par la Chaîne du Bonheur qui soutient des projets en Suisse en faveur d'enfants confrontés à une situation de précarité et de fragilité)



A l'emporter

Set fondue pour deux personnes à CHF 28.-

comprenant une bouteille de vin blanc, 2 portions de fondue et un pain

Supplément de sachet de 2 portions de fondue à CHF 13.-

(Action soutenue par la fromagerie de la Praz, M. Nicolas Hauser champion du monde 2015 du Mondial de la Fondue à Tartegnin et vice-champion en 2017)

A réserver jusqu'au 6 décembre auprès de :

Michael Feignoux, par SMS ou WhatsApp au 079 614 75 59

Florian Hauser, par SMS ou WhatsApp au 079 413 45 82



GRAND FEU DE JOIE

samedi 13 janvier 2024 de 11h00 à 13h00

Apportez vos sapins sur le terrain de foot
thé et vin chaud vous seront offerts !



Recensement obligatoire des chiens - 2023

En exécution de la Loi sur la Police des chiens LPolC du 31 octobre 2006, tous les possesseurs et détenteurs de chiens sont tenus de les déclarer à l'Office de la population. L'annonce doit intervenir dans les 15 jours dès leur acquisition ou dans les 90 jours dès la naissance. Toutes modifications telles que vente, donation ou décès de chiens est également à déclarer dans les 15 jours, pour radiation.

A son arrivée à Burtigny, tout propriétaire de chien doit l'annoncer spontanément à l'Office de la population. La fiche d'inscription doit être dûment remplie et transmise avec le passeport et/ou le carnet de vaccination.

Identification

Chaque chien doit porter un collier indiquant le nom et le domicile de son propriétaire.

Depuis le 1er octobre 2002, tous les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire et être enregistrés par ce dans la banque de données désignée par le Conseil d'Etat, à savoir la société AMICUS.

Lutte contre la rage

Dès le 1er avril 1999, l'obligation de vacciner les chiens sur le territoire suisse est supprimée. Toutefois, il est vivement conseillé de les faire vacciner tous les 2 ans.

Cette vaccination reste cependant obligatoire pour les canidés se rendant à l'étranger, ainsi que pour les chiens de chasse.

Chenilles processionnaires

En application de l'arrêté du Conseil d'Etat du 11 juin 1976, la Municipalité rappelle que la destruction par ablation et incinération des nids de la chenille dite processionnaire du pin est obligatoire et doit s'effectuer par les propriétaires, gérants ou fermiers, au plus tard jusqu'au 30 janvier de chaque année.

Vous trouverez diverses informations concernant les chenilles processionnaires du pin et les possibilités de lutte à l'adresse suivante

<https://www.vd.ch/themes/environnement/forets/maladies-et-degats-aux-arbres-forestiers/chenilles-processionnaires/>

Registre des entreprises

Conformément à la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE), chaque commune tient un registre des entreprises qui se situent sur son territoire.

Selon l'article 9 de dite loi, celui qui souhaite exploiter une entreprise de manière permanente est tenu, avant son ouverture, de s'inscrire au registre communal des entreprises du lieu de situation de son exploitation. Les succursales, les dépôts, adresses postales et les locaux de vente doivent également faire l'objet d'une inscription au lieu de leur exploitation.

Nous vous rappelons que vous avez l'obligation de nous communiquer les éléments demandés et cette démarche est indépendante d'un quelconque chiffre d'affaire ou d'une inscription au registre cantonal du commerce.

Le Conseil régional du District de Nyon tient un registre dans lequel sont répertoriées les entreprises du district par commune (Pour Burtigny: regiondenyon.ch). Toute inscription ou modification d'inscription doit être faite à l'aide du formulaire sur notre site internet, sous

[vie locale/entreprises-commerces](#)

Vous pouvez nous transmettre le questionnaire dûment complété par voie postale ou par email à l'adresse suivante :

administration@burtigny.ch



Attention aux modifications

Agenda novembre-janvier

Afin de partager un moment de rencontre convivial, rendez-vous durant le mois de décembre et janvier aux dates suivantes, l'agenda à jour ainsi que les dates et adresses des fenêtres de l'Avent seront affichées début décembre à l'arrêt de bus et sur le panneau de la Fontaine du Logis ainsi que sur notre site internet :

Novembre 2023

Dimanche 5 **de 10h00 à 16h00** le marché par en vadrouille à la Cave des Saules à Luins chez Marie et Alain (du coup pas de marché au Battoir)
10h00 culte du Souvenir à l'église de Burtigny

Samedi 18 **dès 18h00** à la grande salle, venez partager la soupe à la courge (sur inscription)

Samedi 25 **de 9h00 à 10h00** vente des couronnes et arrangements de l'Avent, fabriquées par les paysannes de Marchissy et environs, sur la Place du Tilleul

Décembre 2023

Dimanche 3 **10h00** culte à l'église de Burtigny suivi de l'Assemblée de Paroisse puis allumage d'une **fenêtre de l'Avent dans le chœur suivi d'un vin chaud**

Lundi 4 **dès 17h30** au Battoir **APERITIF CANADIEN**

Mercredi 6 **de 15h à 17h** à la bibliothèque venez rencontrer/faire connaissance avec Anne-Claude et Christelle, membres animations intergénérationnelles de Burtigny, **un goûter de la St-Nicolas vous sera offert**
à 20h00 Conseil général à la grande salle

Samedi 9 **de 9h00 à 11h30** café, croissants, **distribution des sapins** et fondues à l'emporter, organisé par l'Amicale des pompiers

Dimanche 10 **à 17h30**, projection du film Etugen à la grande salle

Jedi 14 **dès 17h30** à la Fontaine La Matagasse **APERITIF CANADIEN**

Jedi 21 **dès 18h30** à la grande salle petits et grands sont attendus pour partager cette belle soirée à l'avant-goût de Noël, **arrivée du Père Noël vers 19h, soupe, vin chaud et autres friandises vous seront offerts**

Janvier 2024

Dimanche 7 **10h00** culte à l'église de Burtigny

Samedi 13 **de 11h00 à 13h00** amener vos sapins sur le terrain de foot de Chize pour le grand feu de joie, **thé et vin chaud vous seront offerts**